

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

L' Abeille.

7me Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

7me Année.

VOL. VII.

PETIT SEMINAIRE DE QUÉBEC, 4 MAI 1859.

No. 21.

Le Tombeau de Napoleon Ier.

4 Mai 1821.

—
"Il est temps, fossoyeur! lève-toi! prends ta pelle!
Va creuser, avant l'aube, une tombe nouvelle,
Étroite, abandonnée à tous les vents du nord.
— En quel lieu! — Sur ce roc — Comment est fait le mort?
— Qu'importe s'il fut grand, petit, ou fol, ou sage!
Il est ce qu'ils sont tous, il n'est pas davantage.

— Quel nom faut-il graver sur l'airain? — Point de nom!
La mort connaît la mort, la tombe son limon.
— Quel écusson faut-il ciseler sur la pierre?
Combien de pleurs de marbre et quelle humble prière?
— Ni larmes ni prière. Au lieu de ton ciscau,
La foudre gravera l'écusson du tombeau."

Lentement un cercueil passe sur la colline;
Plus lentement encor, l'herbe après lui s'incline.
Pas à pas sur l'essieu de son char qui descend,
La pierre du chemin le cahote en passant,
Ainsi qu'un char rustique, au bout de la journée,
Qui ramène des champs la moisson de l'année.

La moisson de l'année et de l'éternité,
En son champ ténébreux, mûrie avant l'échéé!
Puis, après le cercueil, qui suivait le cortège?
Tous les aigles de mer que la tempête assiége.
Et l'orage après eux s'abritait dans le port;
Et la tombe disait: Est-il vrai qu'il est mort!

Dans la nue on voyait, en ses flancs enfermée,
De soldats morts au loin une muette armée,
La bise balayait leurs pâles bataillons;
De leur soleil éteint ils cherchaient les rayons;
Sous leurs manteaux de brume ils cachaient leur ar-
(mure,
Et de leurs yeux errants s'exhalait un murmure.

On entendait dans l'air un céleste clairon;
D'invisibles chevaux hennir sous l'épéron;
Les trompettes des morts résonner dans la brise;
Et puis, comme la voix d'un peuple qui se brise,
Des cymbales le glas au tremblement d'airain;
Et des tambours battaient et rugissaient au loin.

Dans le val de Longwood, sous le pic de Diane,
L'ombre, en paix, sommeillait. En son lit diaphane,
La source au pied du saule, éveillée à demi,
En paix désaltérait l'insecte et la fourmi;
Mais le saule penché sur le flot qui s'écoule,
Gémissait et pleurait, comme fait une foule.

La mer aussi gémit. De ses bords africains
Elle a poussé son flot, et son flot aux longs crisans,
Haletant, s'est dressé pour voir les funérailles.
Comme un bon fossoyeur, sous ses hautes broussailles,
Lui-même l'Éternel a caché le tombeau,
Et sur la bouche d'or l'abîme a mis un sceau.

Et puis ce fut là tout. Sur le bord de la pierre,
L'abeille a bourdonné. L'insecte et la vipère,
Apportant leurs petits ensemble au même lieu,
Ont appris, par hasard, le mystère de Dieu;
Le flot a demandé son sommet au rivage,
Et l'abîme a gardé le secret du naufrage.

Seulement, près du mort, jour et nuit, sans repos,
La sentinelle veille et contemple ses os.
Elle passe et repasse, et pèse son argile,

De peur qu'il ne s'éveille au branle de son île,
Et qu'en se retournant, muet, sur le côté,
Il ne fasse en ses flots trembler l'immensité.

EDGAR QUINET.

IL N'Y A PAS DE PLUS BELLE INVENTION QUE LES PRISONS.

Mon cher ami,

Vous ouvrez les yeux à ce titre, n'est-ce pas? Vous criez au paradoxe. C'est bien, riez, moquez-vous tant que le cœur vous en dira, mais écoutez-moi.

Vous savez que je connais assez bien le régime des prisons depuis qu'on m'a fait la gracieuseté de m'y tenir enfermé pendant près de deux ans. Ainsi donc, sans autre préambule, j'aborde franchement ma thèse.

Si les hommes qui ont inventé les prisons ont voulu punir les délinquants, ne leur en déplaît! je leur tire une révérence et je leur dis qu'ils se sont trompés. *Erras, domine!* Mais peut-être voulaient-ils faire plaisir à ceux qu'ils y envoyaient? Bah! il ne faut pas leur supposer une si grande complaisance.

Comme il n'est rien de plus concluant que des faits, mon cher ami, ni rien de plus vraisemblable que des exemples, ne puis-je pas vous en citer un qui, j'en suis certain, non seulement vous convaincra, mais encore vous intéressera, car c'est le mien propre?

Vous savez sans doute pour quelle fredaine le Roi m'avait fait conduire à la Bastille. Je ne m'arrêterai donc pas à vous prouver que c'était pour un rien. Ah! je m'en souviens encore; je fus bien stupéfait, lorsque deux grenadiers, à longues moustaches grises, vinrent me prendre pour m'envoyer me percher dans la cage; c'était leur expression. Moi qui jusque là avais joui d'une si grande liberté, qui aimais tant le grand air, qui abhorrais la solitude, aller m'ensevelir dans une prison... noire... si redoutée de la plupart des hommes, j'en frémisais! Ce fut bien pis encore lorsque, pour la première fois, j'entendis les lourdes portes de fer crier sur leurs gonds! Je tombai comme anéanti: tout me sembla s'effacer pour moi: un frisson de mort glissa sur mes

membres tremblants! Je me pensais à ma dernière heure.

Mais, mon cher ami, vous voyez qu'il en a été bien autrement, puisque je suis encore vivant, et plus gai que jamais. Tous ces maux, toutes ces afflictions que je me figurais pour l'avenir, n'existaient que dans mon esprit. C'est qu'on m'avait fait un portrait si noir des prisons; (ce n'est pas à dire pour cela qu'elles soient toutes très claires!) Oh! quand on n'a pas éprouvé soi-même ce que c'est qu'une prison, on est incapable de dire ce qu'elle est.

Je passai donc ma première nuit dans les larmes, et en invoquant tous les Saints du Paradis les uns après les autres. A la fin, voyant que c'était perdre mon temps que de pleurer, et que je n'en serais pas mieux, je pris de suite mon parti: "Puis-que je suis ici pour deux ans, me dis-je, tâchons de les passer le mieux possible!" Là-dessus je m'essayai les yeux encore tout humides de larmes, et je me soumis de bonne grâce à mon sort: aussi ne tardai-je pas à goûter les douceurs que procure toujours la résignation. "Bien insensé de me plaindre! Je puis boire et manger sans inquiétude. C'est le Roi qui paie. Bon! je n'aurai pas la peine de travailler pour gagner ma vie." C'était là une bonne consolation, car le travail n'a jamais pu sympathiser avec moi. En effet, faut-il suer, fatiguer, et quelquefois même se rendre malade, pour gagner un pauvre morceau de pain! oh! si tous les hommes qui s'épuisent à travailler, étaient un peu fins, ils se hâteraient de se mettre en pension dans les hôtels du Gouvernement: là, plus de soucis, plus d'inquiétudes, plus de travail! on est nourri aux dépens du Roi, ce qui ne coûte pas cher.

J'avais un bon lit; quand je le voulais, je me couchais et je me levais, et cela avec la plus grande liberté, sans que personne ne vint me gêner. J'étais roi dans ma prison. Le geolier me fournissait des livres lorsque je lui en demandais; des romans, des poésies, de l'histoire, enfin tout ce que je désirais. Lorsque j'avais bien dormi, je lisais, ou bien... je faisais des vers, et certes je crois avoir réussi. Quelqu'un de ces jours nous examinons ensemble mes chefs-d'œuvre.

Ma petite chambre avait une lucarne qui s'ouvrait sur la campagne et sur le ciel bleu ; ce qui me fournissait d'agréables distractions. Je me surprénais quelquefois à songer aux prétendues douceurs que l'on goûte dans le monde, à désirer même d'y retourner ; mais heureusement ces distractions ne duraient pas longtemps, ma raison, oui, ma raison reprenait toujours son empire.

« A quoi bon, me disais-je, de semblables réflexions ? C'est me donner de l'inquiétude pour rien. Car enfin, n'ai-je pas ici tout ce que je désire ? Qu'est-ce que le monde m'offrirait de meilleur que les douceurs qui sont mon partage dans cette douce retraite ? J'ai le repos, le gîte, le souper, un bon lit, des livres *ad libitum* ; pourquoi ne pas vivre tranquille et me livrer sans inquiétude aux soins que réclame mon petit ménage ? Penser à retourner dans le monde, quand on est aussi heureux que moi, quelle folie ! En effet, mon cher ami, qu'est-ce que vivre dans le monde, se conformer, se plier aux lois du monde ? C'est s'évertuer à gagner sa vie et celle des autres ; c'est se contraindre pour ne pas blesser celui-ci, pour ne pas éclabousser la réputation de cet autre ! Vivre dans le monde ah ! c'est s'exposer tout nu aux fouets de la critique et des insultes, aux coups de langue d'un rival jaloux. Vive la liberté ! et n'est-ce pas pécher contre elle que de s'assujettir aux caprices de celui-ci et de celui-là ? Est-ce une franche liberté que de se taire quand on a envie de parler, de dire à cet homme qui vous méprise : « Merci, Monsieur ! » ou à cet autre qui ne s'occupe nullement de vous : « Oh ! comme vous êtes complaisant ! » pendant qu'au fond vous nourrissez des pensées toutes contraires ? Enfin appelez-vous cela une liberté franche que d'aller se faire tuer, bon gré malgré, sur un champ de bataille ? Encore si c'était pour votre plaisir ! mais non, certes, si tous les hommes voulaient m'écouter, ils l'auraient bientôt quitté ce pauvre monde pour aller . . . vous comprenez dans quel lieu.

Il serait trop long de vous dire tout ce que je goûtai de repos et de bonheur dans cet asile de paix qu'on désigne si improprement par le nom de prisons, mais que moi j'appelle un vrai paradis. Si on déclame tant contre les prisons, c'est qu'on n'y a pas goûté.

On est incapable de juger sainement d'une chose si on ne l'a pas éprouvée soi-même. Donc, lorsque, moi qui connais ce que sont les prisons, je dis que c'est le lieu où l'on a le plus de liberté, vous devez me croire, mon cher ami, si vous avez quelque confiance en moi. Pour vous prouver que je suis bien sincère, je vous souhaite, du

fond de mon cœur, un petit séjour en prison : c'est alors que vous verrez par vous-même jusqu'à quel point mes paroles sont vraies.

Adieu. J. E. P.

L'ABEILLE.

« Forsan et hæc olim meminisse juvabit. »

QUÉBEC, 4 MAI 1859.

Le Mois de Marie.

Confrères, le printemps nous ramène la fête de notre mère. Accourons à son autel et donnons lui avec joie nos cœurs et nos premières ans.

Que notre main orne son sanctuaire ; que nos chants retentissent dans l'enceinte sacrée. Célébrons tons à l'envie la gloire de l'humble Vierge d'Israël.

Lorsque notre paupière s'ouvre avec l'aurore, que nos cœurs vers Marie s'élèvent avec amour. Le jour, de nos travaux elle adoucit les peines, et quand le soir nous invite au repos, près de son autel offrons-lui l'hommage d'une sainte vie.

C'est en ce mois si beau que la nature fait éclore le lys et la violette, emblèmes mystiques des vertus de Marie. Comme le lys de la vallée, soyons purs de toute tache, et de la violette des champs recherchons l'aimable modestie.

A ces vertus de notre âge, la *Madone chérie* réserve ses faveurs : et aux faveurs d'une mère l'enfant bien né peut-il être indifférent ?

Nous vous avons déjà parlé du plan d'études, donné au Petit-Séminaire de Paris par Mgr. Dupanloup, lorsqu'il était à la tête de cette maison. *L'Abaille* pensait qu'il serait peut-être utile au petit nombre de ses jeunes amis, qui se font grands panégyristes des courtes études, où l'élève pénétré d'une crainte respectueuse pour les morts, n'évoque point témérairement les grandes ombres d'Homère et de Cicéron, d'apprendre que les hommes les plus remarquables de notre époque, se permettent de penser et d'agir tout autrement que ne le voudraient ces aristarques imberbes.

L'illustre personnage dont nous citons l'autorité, ne parait pas avoir changé de sentiment, dans une question aussi importante. Loin de croire que la jeunesse Française perde les plus belles années de son adolescence, sur les bancs de l'école, il vient d'inaugurer au Séminaire de La Chapelle Saint-Mesmin à Orléans, un nouveau cours d'étude, destiné aux élèves qui, sortis victorieux des épreuves du Baccalauréat, se disposent à suivre l'enseignement Universitaire. Le cours d'étude dure deux ans.

Le but que se propose Mgr. Dupanloup, est d'épargner à une foule d'âmes d'élite, ces tâtonnements, ces hésitations sans fin, et trop souvent, hélas ! ces fausses directions, auxquelles elles sont exposées, quand au sortir du pensionnat, elles entrent en contact avec les erreurs et les préjugés du temps, sans autres armes, pour repousser l'ennemi, que leur petit bagage d'érudition collégiale. Aussi que de jeunes gens, en France plus

que partout ailleurs, perdent au sein de l'Athènes moderne, cette vertu, cette foi, ce goût des études sérieuses, que Basile et Grégoire craignaient tant de perdre à l'école des rhéteurs de l'antique patrie de Périclès !

Au collège, le jeune homme n'a fait qu'ébaucher les langues anciennes, l'histoire, la littérature, la philosophie. Il s'agit de savoir si la semence, que de charitables professeurs ont déposée dans son intelligence, a fructifié. Pour cela, l'élève de La Chapelle recommence, pour ainsi dire, son éducation. Il revoit, dans leur ensemble, les auteurs abandonnés depuis plusieurs années, et plus particulièrement les grands modèles de l'antiquité littéraire, dont il n'avait pu admirer que de courts fragments. Homère, Virgile, Platon et Démosthène envisagés à des points de vue moraux, littéraires ou philosophiques, se gravent dans sa mémoire. Bossuet lui sert de guide pour l'étude de l'histoire, et on lit et discute les grands philosophes Chrétiens.

Au séminaire de La Chapelle, Jérôme et Plutarque, Chrysostôme et Démosthène, Basile et Cicéron sont étudiés et approfondis par les élèves. En cela rien qui nous étonne ; Monseigneur Dupanloup ainsi que toutes les sommités littéraires du jour, ne croit pas encore aux doctrines du *ver rongeur*. Mais pour que la transition de « ces études spéculatives, à l'expérience de la réalité, » ne soit pas trop rapide, on initie le jeune étudiant, par des conférences, aux principes du droit.

Toutes ces études ne sont pas comme autrefois soumises dans les classes à la critique du professeur, et aux applaudissements ou aux ris des élèves. Plus de places ni de prix. Les meilleurs compositions sont lues dans de petites réunions académiques. « Tout enfin, dit Mr. C. Lenormant, est parfaitement calculé pour faire des deux années qu'on offre à ceux des jeunes gens, qui voudront achever leurs études littéraires, une halte féconde et une heureuse transition. Le jeune homme a sa chambre comme un étudiant ; il sort plus souvent, et s'habite ainsi peu à peu à la vie du monde . . . Il n'y a pas de risque qu'un jeune homme sorte de l'enseignement supérieur de La Chapelle avec ces inconvénients de la raison et ces défaillances du cœur, qui attendent toute prétention juvénile à rajeunir les ténérités et les impertinences du dix-huitième siècle. Mgr. d'Orléans a semé le grain de senevé : puisse la plante lever, et devenir un grand arbre. »

C'est par de semblables paroles d'encouragement que l'Europe savante et Catholique applaudit aux efforts de Mgr. Dupanloup.

Pour nous, recueillant avec respect, la doctrine du maître, nous vous dirons seulement, chers confrères, que si les sentiers qui mènent au temple de la Science vous paraissent difficiles à parcourir, et les flancs du mont sacré, séjour des Muses, trop escarpés, les jouissances certaines d'un avenir riant et honorable, doivent vous faire mépriser ces vains obstacles : vous souvenant qu'un jour votre pensée se reportera avec amour sur ces premières luttes de l'intelligence.

Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

Notre pays offre à la jeunesse Canadi-

comme mille moyens d'acquérir la science véritable, la science appuyée sur la religion, son inséparable compagne, Tous peuvent y aspirer. Malheur à l'indifférent !

AVIS IMPORTANT.

Amis lecteurs, vous confierai-je mes chagrins ? Ne vaudrait-il pas mieux ronger le mors tout seul ? Mais non : *les peines partagées par un ami se changent en joie*, dit le proverbe. Voici donc le sujet de ma douleur.

J'allais, ce matin, à mon ordinaire,

" Faire à l'Abeille ma cour, "

lorsque, à ma grande surprise, je trouve notre chère petite, je ne dirai pas chaussees, bottes, les abeilles se chaussent-elles ? mais enfu prête à voyager !—Où vas-tu, petite inconstante ? me suis-je écrié.—Je pars.—Où donc ?—Je vais voyager.—Tu nous laisses ?—Où.—Et pourquoi ?—Je n'ai plus de ruche !

Moi, pauvre Géant, je n'ignorais pas qu'elle disait la vérité, mais qu'il feroit ? Je n'avais plus d'argent pour lui en acheter ! Mon meilleur parti étoit de faire bonne contenance, et de l'engager à retarder un peu. On ne paie pas de paroles, et je n'y suis parvenu qu'en lui promettant d'avoir recours à ses abonnés....

C'est pour me rendre à ma promesse que je prends la liberté de m'adresser à vous, amis lecteurs, et de vous prier de vouloir bien me tirer d'embarras au plus tôt, en payant votre abonnement, si déjà vous ne l'avez fait.

REVUE PARLEMENTAIRE DE LA SEMAINE.

Hier matin le télégraphe nous annonçait dans son langage laconique, une nouvelle qui a mis tout le monde en émoi. " Bill des subsides rejeté au Conseil Législatif, point de paiements durant l'année ; écoles fermées ; chemins de colonisation arrêtés. " La motion de l'Hon. De Blaquière, adoptée par 23 voix contre 20, dit en résumé que le Conseil Législatif, pour défendre ses droits méconnus, refusera de prendre en considération tout bill de subsides, jusqu'à ce que le Gouvernement ait formellement promis de ne faire aucune dépense pour la translation du siège du gouvernement, sans avoir auparavant soumis cet article au Conseil Législatif.

Les journaux ministériels jettent feu et flammes contre le Conseil. Ils ont ressuscité l'ancienne épithète de *mailleurs malfaisants*, appliquée aux conseillers des temps les plus orageux du Parlement Bas-Canadien ; ils menacent le Conseil de l'indignation générale ; ils demandent au gouvernement de retirer le mandat des Conseillers à vie ; quelques uns voudraient même balayer à tout jamais cette troisième branche de notre législature, qui veut régler toutes les affaires, enfreindre les droits sacrés de la branche populaire, empiéter sur la prérogative royale et même contredire la raison en rejetant le budget sous prétexte qu'il ne contient point un article qui, s'il y était contenu, ferait rejeter ce même budget !

Le Conseil s'est montré plus traitable sur l'affaire de la tenure seigneuriale. Après un débat très-vif, le bill a subi sa troisième lecture par 24 voix contre 11, On s'est contenté de faire quelques légers

amendemens que la chambre a ensuite admis sans difficulté. On peut donc regarder comme heureusement terminée, cette question qui pouvait devenir brûlante et être exploitée pour soulever certaines passions populaires. Bien des gens disent que si la mesure eût pu être meilleure, elle eût pu aussi être bien pire.

M. Drummond a tenté inutilement en Chambre de faire rejeter cette clause du Bill des Postes, qui abolit la franchise dont les journaux jouissent depuis quelques années. La taxe imposée par le Ministère a été appuyée par 48 voix contre 35.

Le budget supplémentaire a aussi été adopté sans modification par la Chambre. L'Hon. J. S. Macdonald avait pris occasion de cette proposition pour formuler un vote de non-confiance, que les trois cinquièmes des membres présents ont repoussé. Sur 100 membres, 39 ont appuyé cette motion. Dans ce supplément, il n'est point question de la somme nécessaire, pour la translation du siège du gouvernement à Québec. " Quelques personnes, dit le correspondant d'une feuille anglaise de cette ville, quelques personnes sont disposées à douter si les ministres ont été sincères quand ils ont inséré dans le discours d'ouverture le paragraphe relatif à cette translation ; quant à moi, je suis aussi convaincu que jamais, qu'elle aura lieu. " S'il faut en croire une dépêche télégraphique adressée au Canadien, les Ministres sont résolus à l'opérer *quand même*. Mr. Galt, en réponse à Mr. Foley, aurait dit qu'il ne se croyait pas obligé d'inclure cet article dans les *estimates*, 10. parce que ce n'est pas la coutume ; 2o. parce que cette dépense est une suite nécessaire de l'exercice de la prérogative royale. On pense qu'une conférence entre les membres des deux Chambres finira par amener une solution pacifique à cette grave difficulté.

X. Y. Z.

P. S.—Le télégraphe nous apprend ce matin que l'arrivée de quelques conseillers ministériels a fait passer le budget au Conseil Législatif, et que les Chambres sont prorogées aujourd'hui. Québec est certain d'avoir le Siège du Gouvernement.

NÉCROLOGIE.

Décédé à Notre Dame de Lévi, le 29 avril, âgé de 74 ans, Mr. Domenico Zenaro (Guénard), natif de Venise, établi en Canada depuis l'âge de 17 ans, et aïeul d'un de nos confrères.

UNIVERSITÉ-LAVAL.

Le troisième terme, qui doit finir le second mardi de juillet, a commencé hier, second mardi après Pâques. Voici les cours qui doivent y avoir lieu.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

R. P. Tailhan, *Histoire ecclésiastique*, 7h. 3/4 P. M., lundi, vendredi. (Ce Cours est ouvert au public.)

Dans son cours le R. P. Tailhan traitera cette année des origines catholiques pendant le pontificat des dix premiers papes.

FACULTÉ DE DROIT.

M. Crémazie, *Droit civil*, 8h. A. M., mardi, jeudi, samedi, et 4h. 1/2 P. M., lundi, mercredi, vendredi.

M. Tessier, *Procédure civile*, 4h. 1/2 P. M., mardi, jeudi, samedi, pendant un mois.

M. Aubry, *Institutes*, 3h. 1/4 P. M., tous les jours.

M. Langlois, *Droit criminel*, 8h. A. M., lundi, jeudi, samedi.

M. Casault, *Droit commercial et Droit maritime*, 4h. 1/2 P. M., mardi, jeudi, samedi, depuis le 1er juin.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

M. Larue, *Toxicologie*, 8h. A. M., lundi, mardi, jeudi, vendredi.

M. Jackson, *Toxicologie*, 11h. A. M., tous les jours.

M. Landry, *Clinique externe*, 9h. 1/2 A. M., lundi, mercredi, vendredi.

M. Jackson, *Clinique interne*, 9h. 1/2 A. M., mardi, jeudi, samedi.

M. Lemieux, *Pathologie générale*, 2h. P. M., tous les jours.

M. Nault, *Matière médicale*, 4h. 1/2 P. M., tous les jours.

FACULTÉ DES ARTS.

M. Hunt, *Chimie* (Cours public), 7h. 3/4 P. M., tous les jours.

Cours élémentaires, qui auront lieu tous les jours.

Chimie, 8h. A. M.

Astronomie, 10h. 1/4 A. M.

Minéralogie et Géologie, 2h. P. M.

George Audette, Ecr. a été nommé procureur de cette ville, durant l'absence de H. L. Langevin, Ecr, qui est retourné au Parlement lundi dernier.

Le premier vaisseau d'outre-mer, l'Émigrant, est arrivé ici le 28 après 26 jours de navigation.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Les steamers *United Kingdom*, de Glasgow, et *North Briton*, de Liverpool, sont arrivés à Québec, le premier, samedi soir et le second, lundi matin, avec des nouvelles d'Europe du 20 avril.

On dit que le Congrès se réunira prochainement et que tout le monde a déjà consenti au désarmement.

Le parlement anglais a été dissous le 19 avril.

NAPLES.—Le roi Ferdinand a reçu les derniers sacrements le 16 avril.

—La diète Allemande qui siège à Frankfort, a résolu unanimement de mettre les fortresses de la confédération sur le pied de guerre aussitôt que possible.

—La Prusse emploie 12 millions de thalers pour sa marine et les fortifications de ses côtes sur la Baltique.

—La Russie a fait un emprunt de 12 millions sterling.

—Le chemin de fer de Rome à Civita-Vecchia a été parcouru par le premier train le 24 mars. Deux cent cinquante pêcheurs sont venus à Rome apporter un successeur de St Pierre, le pêcheur de Galilée, le produit de leur pêche de la nuit. Le saint Père les a reçus, avec sa bonté ordinaire dans une des salles du Vatican, leur a donné sa bénédiction et après avoir payé généreusement tous ces beaux poissons, il en a immédiatement ordonné l'envoi aux plus pauvres communautés de la ville. Cette circonstance a inspiré la muse latine d'un poète, dont les vers ont été présentés au S. Père en même temps que les poissons.

